Guerre au Soudan: la faim menace les Sud-soudanais revenus au pays, avertit le PAM

Page 10



Le Kenya au-devant de la force internationale de l'ONU en Haïti

Page 5

Politique - Science - Education- Société- Economie-Technologies

Le Quotidien Numérique d' Afrique

du mercredi 04 Octobre 2023
7 j/s/7

N°2290 02 BP 5805 Ouagadougou 02 Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 41 10 00 BURKINA FASO Téléchargeable Prix : 0,30 €/200 FCFA

www.quotidiennumerique.com Autorisation officielle n°1699/2017/CAO/TGI.OUA/P.F.



VERSION

Reprise des hostilités entre FAMa et rebelles du CMA: « Tout peut être négocié sauf la partition du Mali !», Colonel Malick Diaw

Page 5

Médiation algérienne: le Niger rappelle que la durée de la transition sera fixée par un «forum national»



Page 10



Page 4

Burkina Faso: Plus de 100 entreprises épinglées par la Coordination nationale de lutte contre la fraude

BURKINA FASO

Lutte contre la dengue: le CMA de Dô à Bobo Dioulasso pulvérisé au kaltox paalga pour une rémanence de 30 jours



La lutte anti vectorielle consiste à tuer le moustique qui est responsable de la dengue

Dans le cadre de la lutte contre la dengue, la Direction régionale de la Santé des Hauts-Bassins a procédé le lundi 2 octobre 2023 au lancement officiel de la lutte anti-vectorielle au CMA de Dô à Bobo Dioulasso, la capitale économique du Burkina Faso.

Pour riposter contre l'épidémie de dengue dans la région de Hauts-Bassins dont l'épicentre est la ville de Bobo Dioulasso, les responsables de la Direction régionale de santé des Hauts-Bassins se sont engagés dans la lutte contre le vecteur qui transmet la maladie aux populations. C'est ainsi que le 2 octobre 2023 au CMA de Dô à Bobo Dioulasso, la lutte anti vectorielle a été lancée. ‹‹ Cette activité vise à lutter contre le vecteur qui transmet cette maladie à travers les piqûres et pouvoir casser la chaîne de transmission ›› a indiqué, le Dr Watton Rodrigue DIAO , Directeur régional de la santé et de l'hygiène publique des Hauts-Bassins.

Pour lutter efficacement contre ce mal, les responsables ont fait le choix de commencer dans les centres de santé ayant hospitalisés des cas positifs de dengue en vue d'éviter la propagation du virus. ‹‹…dès qu'un seul malade est hospitalisé avec la dengue, cela met tous les autres malades à risques y compris les agents de santé et les accompagnants car la piqûre peut contribuer à une forte propagation du virus à d'autres personnes

La suite à la page 3

BURKINA FASO

La suite de la page 2



Une équipe de la Direction régionale de santé des Hauts-Bassins effectue la pulvérisation du kaltox paalga dans un domicile



›› a-t-il laissé entendre. Plus précisément la lutte contre la dengue consiste dans la pratique à pulvériser les endroits susceptibles d'être des zones à risque de transmission. Selon Dr Watton Rodrigue DIAO, Directeur régional de la santé et de l'hygiène publique des Hauts-Bassins, la pulvérisation se fait à base du kaltox paalga, un produit très efficace fabriqué au Burkina Faso, homologué et certifié par le Conseil sahélien des pesticides. C'est à cet égard que les unités du CMA et l'administration de Dô de Bobo Dioulasso ont été pulvérisées pour une rémanence de 30 jours grâce au kaltox paalga. ‹‹ Après la pulvérisation aucun moustique ne peut survivre sur le lieu et 30 jours après nos agents reviendront sur le lieu pour une autre pulvérisation ››, explique le premier responsable de la Direction régionale de santé des Hauts-Bassins, ajoutant que plusieurs centres de santé dont le CMA de Daffra seront pulvérisés au cours de cette première phase de la lutte anti vectorielle dans la région des Hauts-Bassins pour éviter la propagation du virus.

Par ailleurs, une deuxième phase de l'opération va consister à effectuer une descente dans les domiciles des malades pour casser la chaîne de transmission au sein des familles et les voisinages et une troisième phase dans les lieux de grands rassemblements. Selon le Dr Watton Rodrigue DIAO , Directeur régional de la santé et de l'hygiène publique des Hauts-Bassins, la région des Hauts-Bassins compte plus de 10 milles cas de dengue dont plus d'une soixantaine de décès.

Lucien DAKISSAGA

BURKINA FASO

Plus de 100 entreprises épinglées par la Coordination nationale de lutte contre la fraude

La Coordination nationale de lutte contre la fraude a annoncé le lundi 2 octobre 2023 au cours d'une conférence de presse avoir épinglé plus de 100 entreprises burkinabè dans le domaine commercial pour usage de faux.



Selon la Coordination nationale de lutte contre la fraude (CNLF), des sociétés écrans prêtent à divers prestataires leur identifiant fiscal unique (IFU) pour des transactions, principalement dans le secteur du commerce. En effet leur mode opératoire consiste à usurper des identités d'autres personnes pour créer les entreprises et en procédant de cette manière les noms des principaux auteurs de la fraude n'apparaissent sur aucun document lors de l'enquête, souligne le Coordinateur national de lutte contre la fraude, Dr Yves KAFANDO. Toutefois, le Coordonnateur indique que grâce aux enquêtes débutées en 2020, plus de 100 entreprises ont été épinglées et l'enquête suit toujours son cours, indique-t-il. Cette sortie de la Coordination nationale de lutte contre la fraude est dans le dessein d'interpeller les principaux fraudeurs à arrêter et à suivre la procédure légale en conformité avec les lois burkinabè. Il faut noter que les actions de la CNLF, permettront à la Direction générale des impôts de recouvrer des recettes de 7 563 737 817 francs CFA et à la Direction générales des Douanes de recouvrer des recettes de 714 546 248 francs CFA. Pour ce qui concerne les malversations sur la TVA, le montant mis en cause hormis les amendes et les pénalités s'élèvent à 2 563 737 817 francs CFA. Le chef de la CNLF, indique qu'au cas où une entreprise est épinglée, cette entreprise est dans l'obligation de rendre ce qu'elle doit à l'Etat en plus des amendes, au cas contraire, une procédure judiciaire est engagée contre elle. Toutefois, il indique que c'est l'option remboursement qui est préconisée. Après remboursement, amende inclus, l'entreprise en question peut poursuivre ses activités en toute légalité selon le patron du CNLF.

Mohamed OUEDRAOGO

MONDE

Le Kenya au-devant de la force internationale de l'ONU en Haïti



Le Kenya va déployer une force de 1 000 soldats pour la force internationale qui va être opérationnelle en Haïti, selon Africanews.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a validé une résolution lundi portant la création d'une mission multinationale de soutien à la sécurité en Haïti, pour une période initiale d'un an, avec une réévaluation au bout de neuf mois. Cette mission est dans l'optique d'apporter un soutien opérationnel à la police haïtienne dans sa lutte contre les gangs et à améliorer la sécurité suffisamment pour organiser des élections, au moment où aucune élection n'a eu lieu depuis 2016. Il faut noter que sous la pression de la Chine, la décision de l'ONU généralisé l'embargo sur les armes légères et munitions qui étaient avant appliquer seulement aux chefs de gangs visés par le régime de sanctions mis en place en octobre 2022. En Haïti des gangs tiennent tête à la police et instaurent leurs diktats aux populations. Ces gangs sont auteurs d'enlèvements pour rançons, de tueries et de meurtres au vu et au su de la police qu'ils n'hésitent pas à affronter (ndlr).

Mohamed OUEDRAOGO

MALI

Reprise des hostilités entre FAMa et rebelles du CMA: « Tout peut être négocié sauf la partition du Mali !», Colonel Malick Diaw

Dans son discours d'ouverture de la session ordinaire du Conseil National de Transition (CNT) le 2 octobre 2023 à Bamako, le Colonel Malick Diaw, président du CNT a indiqué que « …tout peut être négocié sauf la partition du Mali » avant de fustigé le silence des organisations sous-régionales et internationales sur les attaques des groupes terroristes et rebelles contre les populations civiles et les positions militaires des FAMa.



Le Colonel Malick Diaw président du Conseil National de Transition

Depuis un certain temps, le Mali fait face à une recrudescence des attaques terroristes et des rebelles du CMA contre les camps militaires et les populations civiles. Cependant les Forces Armées Maliennes (FAMa) restent engagées dans l'accomplissement de leur mission principale qui est d'assurer la sécurité sur toute l'étendue du territoire national. À cet égard souligne, le Colonel Malick Diaw ‹‹ *..nous considérons que la sécurité sur l'ensemble du territoire est la priorité absolue. Nous avons foi en l'avenir. Et, nous sommes avec nos FAMa dans cette reconquête de nos terres longtemps occupées par des hordes de barbares sans foi, ni loi, ni religion dont le seul souci est de faire souffrir, tuer des populations innocentes qui n'aspirent qu'à la paix* ››. Par ailleurs, dans son discours d'ouverture, le président du CNT a vanté la monté en puissance des FAMa en matière d'équipements militaires et leur ‹‹ professionalisme ›› en matière de respect des droits de l'Homme. Pour Malick Diaw, ‹‹ *le Mali demeure un et indivisible. Il est notre bien commun. Il est inadmissible qu'un groupe d'individus, de quelque lieu que ce soit, vienne saper les bases de l'unité nationale* ›› . ‹‹ *Tout peut être négocié au Mali sauf la partition du pays ; et les maliens sont prêts à se sacrifier pour préserver leur souveraineté* ››, a-t-il ajouté.

Selon toujours, le président du Conseil National de Transition, le Colonel Malick Diaw, ‹‹ *les attaques ignobles et désespérées de ces derniers jours venant de groupes terroristes terrorisés sont à considérer comme les derniers soubresauts d'un agonisant* ››. Devant les membres du CNT, il a également fustigé le silence des fameuses organisations internationales de défense des droits de l'Homme, les organisations sous-régionales, régionales, la Communauté Internationale face aux dernières attaques meurtrières ayant visées les populations civiles et les FAMa.

Lucien DAKISSAGA

BURKINA FASO

Déclaration à l'occasion de la rentrée judiciaire 2023-2024 Œuvrons davantage à préserver l'indépendance de la Justice

La rentrée judiciaire 2023-2024 a eu lieu ce lundi 02 octobre 2023 à Ouagadougou. Cette année, le thème retenu était « Le traitement judiciaire des infractions économiques et financières : état des lieux et perspectives ». Ce thème, dont la pertinence n'est pas à démontrer dans le contexte actuel de notre pays, va sans doute permettre aux acteurs judiciaires non seulement de faire un bilan sans complaisance de leur contribution à la lutte contre les crimes économiques au Burkina Faso, mais aussi d'orienter la réflexion vers une meilleure efficacité de l'institution judiciaire.

La Justice est considérée comme un pilier de l'État de droit et de toute société démocratique. Elle est l'instrument de régulation des tensions sociales, en ce sens que c'est vers elle que se tournent le plus souvent les citoyens, en particulier les plus faibles, pour avoir du réconfort lorsqu'ils se sentent lésés dans leurs droits. De ce fait, la justice devrait être au service de la nation et non des individus. En tant que telle, elle doit montrer à la société et au citoyen toutes les garanties de son indépendance et de son impartialité dans son fonctionnement quotidien et dans la gestion des litiges. Ce n'est qu'à ce prix qu'elle peut apparaître crédible aux yeux du peuple au nom duquel elle est rendue.

Cette année, la rentrée judiciaire se tient dans un contexte où la Justice burkinabè fait face à des défis importants en matière de son indépendance. Comme en témoigne l'irruption, le 28 juillet 2023, d'un groupe de militaires dans les locaux du Tribunal de Grande Instance (TGI) de Ouaga II aux fins de soustraire de l'autorité judiciaire une prévenue placée sous mandat de dépôt pour complicité de coups et blessures volontaires, séquestration et actes de tortures. Si le gouvernement a considéré cet acte comme « une série d'incompréhensions et de malentendus », la situation a plutôt suscité de la part de tous ceux qui sont attachés à l'indépendance du pouvoir judiciaire une indignation et une désapprobation générale, compte tenu de sa gravité dans un État qui se veut de droit.

En outre, la manière dont ce problème a été géré, en l'occurrence le « transfèrement » de la principale mise en cause, Amsétou Nikiéma, de la Maison d'Arrêt et de Correction de Ouagadougou (MACO), où elle ne s'y trouvait d'ailleurs pas, vers la Maison d'Arrêt et de Correction des Armées (MACA), s'apparente bien à un arrangement politico-judiciaire. Autrement, par quel mécanisme juridique le Procureur général près la Cour d'Appel peut, à travers un simple communiqué, rectifier un mandat de dépôt décerné par un substitut du Procureur du Faso ? Il faut se convaincre que cette manière de gérer les affaires judiciaires ne rend service ni au gouvernement, ni à la Justice.

L'indépendance du pouvoir judiciaire est le ciment qui garantit la prise des décisions à l'abri de toute intrusion et pression politique ou économique. Elle implique que ni le législateur, ni le gouvernement, encore moins une quelconque autorité administrative ne puisse ou ne doive empiéter sur les fonctions du juge. Cela est important pour la crédibilité et le bon fonctionnement de l'institution. Faut-il rappeler que la grave crise que traverse notre

La suite à la page 8

La suite de la page 7

pays depuis 2015 est en partie la résultante de la mal gouvernance qui a entraîné un discrédit des institutions républicaines dans la régulation des rapports entre les citoyens.

En tant qu'acteur engagé pour une gouvernance vertueuse, le REN-LAC réaffirme son attachement à l'indépendance de la Justice dont le Chef de l'État est le garant. Il dénonce et condamne tout acte de nature à remettre en cause cette indépendance. Par ailleurs, il encourage les acteurs judiciaires qui œuvrent au quotidien, malgré les conditions de travail difficiles, à rendre les décisions de justice en toute impartialité. Notre peuple saura reconnaître leurs efforts dans la lutte contre la corruption y compris au sein de l'appareil judiciaire.

Il est vrai que la justice a longtemps été décriée et continue encore de l'être pour sa difficulté à traduire entièrement les aspirations du peuple burkinabè, d'autant que certains acteurs s'adonnent à des actes de corruption contraires à l'éthique et à la déontologie de leur métier, cependant force est de reconnaître que l'institution a effectué des progrès non négligeables ces dernières années dans le traitement des dossiers de crimes économiques. Cela, en dépit des difficultés d'ordre matériel, humain et financier auxquelles les différentes juridictions font actuellement face et qui peuvent handicaper leur fonctionnement. Cette situation est davantage perceptible au niveau des pôles judiciaires spécialisés dans la poursuite et la répression des infractions économiques et financières (ECOFI), créés en 2017. Ces pôles manquent notamment d'assistants spécialisés dans le traitement des dossiers ainsi que d'une unité de police spécialisée dans la répression des infractions économiques et financières. On note aussi leur engorgement du fait que les juges qui les animent continuent de connaitre des affaires de droit commun.

L'efficacité de l'appareil judiciaire dans le traitement des infractions économiques et financières exige à la fois une volonté politique au sommet de l'État à doter l'institution de moyens conséquents et des efforts considérables de la part des acteurs judiciaires à mener à bien leur mission pour le bonheur de notre peuple.

Le REN-LAC profite donc de cette rentrée judiciaire pour plaider une fois de plus à la relecture de la loi N°005-2017/AN portant création, organisation et fonctionnement des pôles judiciaires spécialisés dans la répression des infractions économiques et financières et de la criminalité organisée. Pour une Justice véritablement indépendante au service du peuple, il appelle l'ensemble des acteurs, en particulier le Chef de l'État, garant de l'indépendance du pouvoir judiciaire, à œuvrer pour le strict respect de la séparation des pouvoirs, seul rempart contre l'arbitraire et la volonté des puissants. En ces moments difficiles pour notre pays, la Justice a plus que besoin d'être renforcée et crédibilisée pour pouvoir jouer efficacement son rôle dans l'apaisement des cœurs à travers un apurement du passif social. Cela passe aussi par l'assainissement de cette institution qui doit se débarrasser des brebis galeuses dans ses rangs. Plus que jamais, les Burkinabè doivent se mobiliser pour préserver et approfondir les acquis de l'insurrection populaire en matière d'indépendance de la Justice.

Bonne année judiciaire 2023-2024 à tous les acteurs judiciaires du Burkina Faso

Fait à Ouagadougou le 02 octobre 2023

Le Secrétariat Exécutif

INFOS DES PAYS D'AFRIQUE

La commissaire européenne Jutta Urpilainen en Ethiopie pour relancer la coopération



La Commissaire européenne aux Partenariats internationaux, Jutta Urpilainen, a entamé mardi une visite à Addis Abeba pour relancer la coopération avec l'Ethiopie, après la fin de deux ans de conflit dans la région septentrionale du Tigré, a constaté un journaliste de l'AFP. Un accord signé à Pretoria en novembre 2022 a mis fin à deux ans de conflit extrêmement meurtrier dans le nord de l'Ethiopie, marqué par des exactions commises par l'ensemble des belligérants. L'UE «soutient la mise en oeuvre de l'accord de paix, via le dialogue national, la détermination des responsabilités et le processus de justice transitionnel» promis par le gouvernement éthiopien, a précisé Mme Urpilainen. Elle doit rencontrer mardi le président de la Commission de l'Union africaine et le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, deux rencontres dont la presse est tenue à l'écart.

Le Soudan du Sud ouvre une enquête sur la mort d'un journaliste américain en 2017



Après des années de pression internationale, le Soudan du Sud a annoncé l'ouverture d'une enquête sur la mort du journaliste américano-britannique Christopher Allen, tué en 2017 alors qu'il couvrait la sanglante guerre civile qui faisait rage dans le pays. Christopher Allen, journaliste et photographe indépendant de 26 ans, a reçu fin août 2017 une balle dans la tête lors de combats entre l'armée sud-soudanaise et des forces rebelles, qu'il accompagnait («embedded»), dans la ville de Kaya, à l'extrême sud du pays. Dans un communiqué publié lundi soir, le ministre des Affaires gouvernementales du Soudan du Sud, Martin Elia Lomuro, a annoncé la création d'une commission «pour enquêter sur les circonstances de la mort du journaliste Christopher Allen». Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, ainsi que des organisations de défense des droits de la presse et la famille de Christopher Allen, réclamaient depuis plusieurs années l'ouverture une enquête.

Nigeria: au moins 40 disparus dans le naufrage d'un bateau



Au moins quarante passagers sont portés disparus et présumés morts après le naufrage d'un bateau lundi sur le fleuve Niger dans le nord-ouest du Nigeria, a déclaré mardi un responsable local. Le bateau, qui transportait cinquante personnes, a chaviré à cause de forts courants et dix passagers ont pu être secourus, a déclaré le responsable du district de Yauri Bala Mohammed, estimant qu'après une journée de recherches, les disparus sont probablement morts noyés. «Les recherches sont difficiles en raison du niveau élevé de l'eau et des forts courants dus à la saison des pluies», a-t-il précisé. Début septembre, au moins 24 corps avaient été retrouvés et 50 personnes portés disparus lorsqu'un bateau transportant plus de 100 agriculteurs sur le fleuve Niger avait chaviré, selon les autorités. Deux jours plus tôt, dix personnes étaient mortes noyées et trois portées disparues dans le naufrage d'un bateau sur un lac dans le nord-est du Nigeria.

INFOS DES PAYS D'AFRIQUE

Guerre au Soudan: la faim menace les Sud-soudanais revenus au pays, avertit le PAM



Une «crise de la faim se profile» pour les Sud-soudanais revenus dans leurs pays après avoir fui les combats qui déchirent le Soudan voisin depuis plus de cinq mois, a averti mardi le Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM). Depuis son déclenchement 15 avril, la guerre au Soudan entre l'armée dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhane et les Forces de soutien rapide (FSR) de son ancien adjoint Mohamed Hamdan Daglo a fait près de 7.500 morts, selon une estimation prudente de l'ONG Armed Conflict Location & Event Data Project. Elle a également provoqué le déplacement de plus de cinq millions de personnes, dont 2,8 millions ont fui la capitale Khartoum, théâtre de frappes aériennes incessantes, de tirs d'artillerie et des combats de rue. La majorité des personnes qui ont fui les combats et traversé la frontière du Soudan du Sud sont des Sud-Soudanais qui «retournent dans un pays déjà confronté à des besoins humanitaires sans précédent», souligne le PAM dans un communiqué.

Art africain: un couple réclame justice après être passé à côté de millions d'euros



Un couple de retraités du sud de la France a saisi la justice pour faire annuler la vente à un brocanteur, pour 150 euros, d'un masque d'Afrique centrale qui leur appartenait et a ensuite été revendu pour plus de quatre millions d'euros. L'affaire sera plaidée le 31 octobre devant le tribunal judiciaire d'Alès (Gard), dont la décision est attendue à la fin de l'année. En septembre 2021, ce couple d'Eure-et-Loire aujourd'hui âgé de 88 ans et 81 ans avait fait appel à un brocanteur pour se débarrasser des objets présents dans leur résidence secondaire du Gard qu'ils voulaient vendre. Ils lui cèdent notamment, pour 150 euros, un masque en bois sculpté ayant appartenu à un aïeul, ancien gouverneur colonial en Afrique. Six mois plus tard, le couple découvre en lisant leur journal que la vente d'»un rarissime masque du XIXe siècle, apanage d'une société secrète du peuple Fang au Gabon», est organisée deux jours plus tard à Montpellier.

Médiation algérienne: le Niger rappelle que la durée de la transition sera fixée par un «forum national»



Le régime militaire au pouvoir au Niger a rappelé lundi soir que la durée de la transition serait uniquement fixée par un «forum national inclusif», quelques heures après une annonce de l'Algérie indiquant que Niamey avait donné son feu vert à une offre de médiation. Selon un communiqué du ministère des Affaires Etrangères, le Niger reconnaît avoir «fait part de la disponibilité des autorités nigériennes à examiner l'offre de médiation de l'Algérie», mais rappelle que «la durée de la transition» sera déterminée par les conclusions d'un «forum national inclusif». Lundi après-midi, le ministère des Affaires Etrangères algérien avait indiqué avoir reçu de la part de Niamey «une acceptation de la médiation algérienne visant à promouvoir une solution politique à la crise du Niger».

INFOS DES PAYS D'AFRIQUE

Niger: 29 soldats tués dans une nouvelle attaque de jihadistes présumés



Vingt-neuf soldats ont été tués lors d'une attaque dans l'ouest du Niger, la plus meurtrière depuis la prise de pouvoir des militaires fin juillet dans ce pays miné par des violences jihadistes, a annoncé dans la nuit de lundi à mardi le ministère de la Défense. «Un détachement des forces de sécurité a fait l'objet d'une attaque complexe au nord-ouest de Tabatol, combinant l'utilisation d'engins explosifs improvisés et de véhicules kamikazes par plus d'une centaine de terroristes», indique un communiqué lu à la télévision nationale. «Le bilan provisoire de cette attaque est le suivant: coté ami, 29 soldats sont tombés en héros, deux ont été gravement blessés», poursuit le texte qui précise que «plusieurs dizaines de terroristes» ont été tués.

Nigeria: les syndicats suspendent leur appel à la grève nationale



Les deux principaux syndicats du Nigeria ont suspendu leur appel à la grève nationale, après l'annonce par le gouvernement de mesures pour compenser la hausse du coût de la vie, ont-ils annoncé lundi dans un communiqué conjoint. Cette grève illimitée devait démarrer mardi. Mais après des discussions dimanche et lundi entre le gouvernement et les deux syndicats, le Nigeria Labour Congress (NLC) et le Trade Union Congress (TUC), ces deux derniers ont accepté de suspendre le mouvement pour 30 jours. Le président nigérian Bola Ahmed Tinubu avait annoncé dimanche une hausse temporaire du salaire minimum pour les travailleurs les moins bien payés et des transports publics moins chers, afin de compenser l'impact de ses récentes réformes économiques.

RDC: le Dr Denis Mukwege, prix Nobel de la paix, annonce sa candidature à la présidentielle



Le docteur Denis Mukwege, prix Nobel de la paix en 2018 pour son action en faveur des femmes violées, a annoncé lundi à Kinshasa sa candidature à la présidentielle de décembre prochain en République démocratique du Congo. «J'accepte d'être votre candidat à la présidence de la République», a lancé le célèbre gynécologue de 68 ans, dans une allocution prononcée devant des centaines de personnes enthousiastes rassemblées dans une salle de conférence. «Notre pays va très mal», a-t-il dit dans son discours, avec des mots très durs pour décrire «la crise» en RDC. «Nous ne pouvons pas attendre pour agir (...), demain ce sera tard, c'est aujourd'hui, c'est pourquoi je suis prêt et que j'y vais maintenant», a-t-il martelé, en se décrivant comme «un citoyen révolté».

INFOS DES PAYS D'AFRIQUE

Rdc : Justice - Sentences diverses après le massacre de Goma



Après un procès qui n'a pas permis de répondre à toutes les questions sur les circonstances de la tuerie de plus de 50 personnes le 30 août dernier à Goma, la justice militaire a tranché. Un officier de la garde républicaine, le principal accusé, le colonel Mike Mikombe a été condamné à mort lundi, trois autres militaires à dix ans de prison et deux ont été acquittés. Durant le procès, le colonel Mike Mikombe, a fait savoir qu'il avait été induit en erreur par le commandant de la 34e région militaire qui présentait les individus qui manifestaient contre la Monusco comme étant des supplétifs des rebelles du M23 et de l'armée rwandaise.

Egypte : Pouvoir d'Etat- Abdel Fattah- al Sissi candidat à un troisième mandat



Abdel Fattah al-Sissi, au pouvoir en Egypte, a annoncé lundi soir se présenter à la présidentielle de décembre, un scrutin sur fond de crise économique qui s'annonce plus ardu que les précédents. Le président Abdel Fattah al-Sissi a annoncé lundi briguer un troisième nouveau mandat à l'issue d'une conférence durant laquelle il a déroulé ses années dix années au pouvoir. Le scrutin a été rapproché de plusieurs par les autorités et devrait se tenir du 10 au 12 décembre prochain pour le premier tour et un second tour est prévu du 8 au 10 janvier 2025, si aucun candidat n'obtient plus de 50 % des voix.

Togo : Agriculture- Le pays prend la tête de l'Organisation internationale du Café



Comme attendu depuis un an, le Togo occupe désormais la présidence de l'Organisation internationale du Café (OIC). Le Secrétaire général du Comité de coordination des filières café et cacao (CCFCC), Enselme Gouthon, a été confirmé en fin de semaine dernière, à l'issue de la 5ème conférence mondiale du café, organisée en Inde.L'événement, organisé conjointement par l'OIC et le ministère du commerce indien, réunissait à Bangalore 2.600 délégués de 80 pays différents. Le Togo, qui assurait depuis l'année précédente la vice-présidence de l'organisation, voit désormais son représentant occuper la plus haute marche de l'OIC.

HOROSCOPE DU JOUR

BÉLIER (21 mars - 19 avril)

Il est important de savoir choisir le bon moment pour aborder des questions professionnelles ou pour faire des demandes comme une augmentation de salaire, Bélier. Si tu sens que ce n'est pas le bon moment, mieux vaut reporter ces conversations et en faire une priorité à un moment plus opportun.

TAUREAU (20 avril- 20 mai)

Nous sommes ravis de voir que tout se passe à merveille dans ta vie, Taureau. Célébrer tes succès et tes réussites avec ton partenaire ou ta famille est une excellente idée pour renforcer les liens affectifs et partager des moments privilégiés ensemble.

GÉMEAUX (21 mai- 20 juin)

Profiter de ton temps libre le week-end peut être un excellent moyen de recharger les batteries et de te détendre, Gémeaux. Parfois, les changements de plans peuvent conduire à de nouvelles et agréables surprises.

CANCER (21 juin - 22 juillet)

Si tu te sens découragé par la dynamique de travail à laquelle tu as été confronté ces derniers temps, il est important d'aborder efficacement les problèmes. S'il y a quelqu'un dans ton environnement professionnel qui agit de manière dérangeante ou distrayante, envisage de parler à cette personne de manière respectueuse et constructive pour lui faire part de tes préoccupations.

LION (23 juillet - 23 août)

Il est important de profiter de ton temps libre pour réfléchir à tes problèmes professionnels et chercher des moyens d'améliorer tes performances et ton efficacité au travail. Même s'il s'agit d'un jour de congé, prendre le temps de planifier et de réfléchir peut être bénéfique pour ta carrière.

VIERGE (24 août- 22 septembre)

Il est important que tu envisages d'écouter cette personne qui cherche à te voir depuis bien longtemps. Parfois, les opportunités peuvent se présenter de manière inattendue et par l'intermédiaire de personnes auxquelles tu n'aurais pas pensé.

BALANCE (23 septembre- 22 octobre)

Il est important que tu te rappelles que réaliser tes ambitions et atteindre tes objectifs nécessite souvent du temps, des efforts et de la patience. Se fixer des objectifs ambitieux est une belle avancée vers le développement personnel et professionnel, mais il est également crucial d'être prêt à travailler dur pour les atteindre.

SCORPION (23 octobre- 21 novembre)

Il est vrai que tu as affronté et surmonté de nombreuses difficultés dans le passé, mais cela prouve ta force et ta capacité à résoudre les problèmes. Si tu rencontres un nouveau défi aujourd'hui, fais confiance à tes compétences et à ton expérience pour y faire face efficacement.

SAGITTAIRE (22 novembre - 21 décembre)

Nous sommes ravis de savoir que tu auras l'occasion de résoudre un problème professionnel qui te préoccupe. Ta capacité à trouver des solutions créatives est une précieuse ressource, et il est important de te rappeler que prendre une pause et te détendre peut parfois être la clé pour débloquer de nouvelles idées fructueuses.

CAPRICORNE (22 décembre- 19 janvier)

C'est super que tu reconnaisses enfin le fait que tu aies besoin de te reposer et de te détendre, Capricorne. La vie a parfois un rythme effréné et il est essentiel de trouver le temps de recharger les batteries.

VERSEAU (20 janvier- 19 février)

C'est super que tu reconnaisses enfin le fait que tu aies besoin de te reposer et de te détendre, Capricorne. La vie a parfois un rythme effréné et il est essentiel de trouver le temps de recharger les batteries.

POISSONS (20 février- 20 mars)

Poissons, si tu te sens aujourd'hui seul et aspires à avoir quelqu'un à tes côtés dans ta vie, tu devrais peut-être revoir tes attentes à la baisse et apprécier certains aspects que tu as peut-être négligés chez les personnes que tu connais. Nous t'encourageons vivement à sortir avec tes amis aujourd'hui et à ne plus te préoccuper du travail qui t'attend demain.

Le Quotidien Numérique d' Afrique

EDITION CONTINENTALE
02 BP 5805 Ouaga 02 Burkina Faso
+ 226 76 60 97 21
mailto:contact@sc-mail.info
Site web https://www.quotidiennumerique.com

Autorisations
n°5509P /2013/ CAO/ TGI.O/ P.F.
n°1238/2016/CAO-TGI/ OUA/ P.F

Administration
OTC MEDIA SARL

Directeur de publication
Siaka GOW

Rédacteur en chef
OUEDRAOGO Wendtouin

Equipe de rédaction
Djakaridja GHO
Mohamed OUEDRAOGO
Lucien DAKISSAGA
OUEDRAOGO Wendtouin

Équipes de montage
Djakaridja GHO

Distribution
https://www.quotidiennumerique.com

Service Commercial
mailto:contact@sc-mail.info
(Abonnement, insertion, couverture médiatique)
+226 76 60 97 21/ +226 61 08 03 03/ +226 70 210208

Retrouvez la version complète dans vos kiosques numériques

ekiosque — Cameroun
viaPRESSE.com — Europe - Amerique
Cdiscount — France
MONKIOSK.com — Côte d'Ivoire
fnac — Europe
viapress.be — Belgique
SOGAPRESSE — Gabon
ePresse — Europe - Amerique
Cultura — France
emediaplace — Afrique
France loisirs — France
scopalto — Europe
orange — Tous les pays Orange
Tego
YouScribe — Tous les pays qui ont Orange Money